

ADMISSION

MASTER 2

Vous êtes étudiant en M1 TPTI à Paris 1 : consultez la rubrique "réinscription" et faites vos vœux

Vous êtes étudiant en M1 à Paris 1 dans une autre mention ou non étudiant à Paris 1 : constituez un dossier de candidature sur "eCandidat"

Pièces à joindre au dossier de candidature :

- 1 lettre de motivation
- 1 projet de recherche
- 1 CV
- relevés de notes du dernier diplôme obtenu




UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

le **cnam**


TECHNIQUES : PATRIMOINES
TERRITOIRES DE L'INDUSTRIE
UNIVERSITÉ PARIS 1
CNAM

CONTACTS

SECRETARIAT
Anne-Sophie RIETH
Evelyne BERREBI

Bureau 503
9 rue Malher
75004 PARIS
✉ mastertpti@univ-paris1.fr
☎ 01 44 78 33 73/28



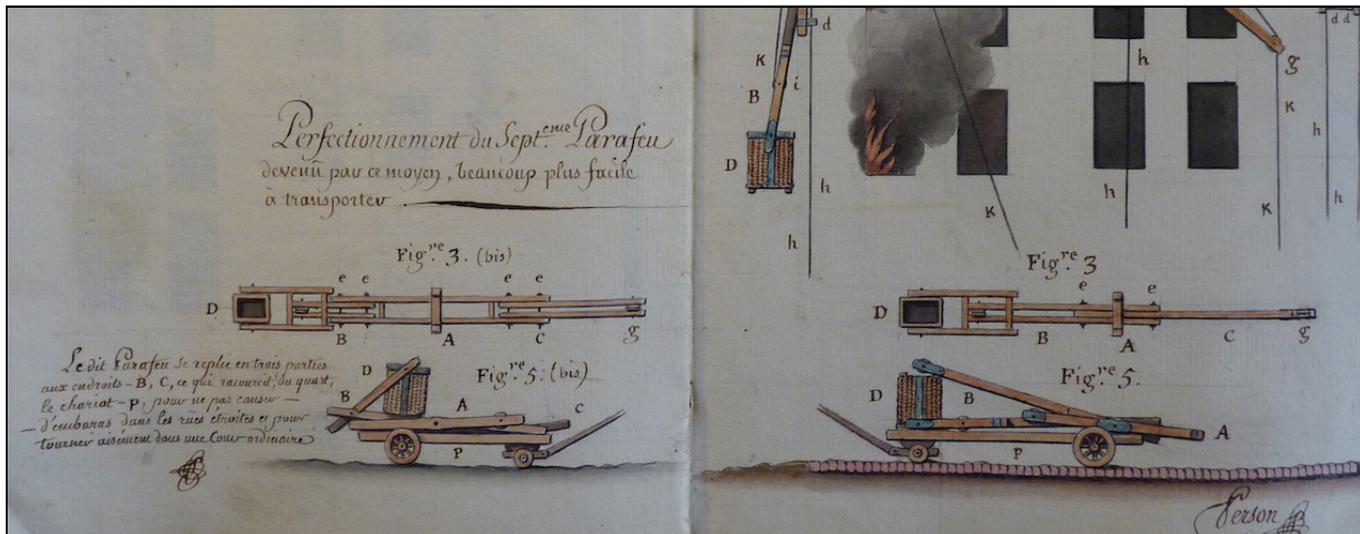
MASTER Professionnel

**Patrimoine
culturel et technique**



DÉBOUCHÉS

- ❖ **Enseignement** : concours ;
- ❖ **Recherche** : doctorat ;
- ❖ **Métiers du patrimoine** : concours d'attachés de conservation et de conservateur du patrimoine, spécialisation complémentaire pour les restaurateurs d'objets et de bâtiments, archéologues ;
- ❖ **Métiers de la médiation culturelle** : médiation auprès des collectivités territoriales, gestion des environnements techniques historiques ;
- ❖ **Métiers de l'ingénierie culturelle**
- ❖ **Métiers de l'information et de la communication** : journalisme scientifique et technique, vulgarisation, conception médiatique.



QU'EST-CE QUE LE MASTER PROFESSIONNEL PATRIMOINE CULTUREL ET TECHNIQUE ?

Le parcours professionnel de la mention Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie (TPTI) est une **formation interdisciplinaire** qui ajoute au volet historique les connaissances et les pratiques de médiation et d'information de la culture et des savoirs, ainsi que l'analyse des rapports sciences et techniques en société.

Ce master est une formation **professionnalisante** (réalisation d'un stage et d'un projet collectif d'exposition), **liée à la recherche** (réalisation et soutenance d'un mémoire individuel) et **internationale** (suivi d'enseignement en anglais offrant le vocabulaire spécifique au domaine d'études)

Cursus « Environnements techniques historiques » : former des experts capables d'appréhender, de gérer et de valoriser tant les environnements techniques anciens, que les écosystèmes techniques dans le cadre par exemple des collectivités territoriales.

Cursus « Cultures scientifique technique et industrielle » : former des spécialistes de la valorisation des techniques, technologies et technosciences dans le cadre par exemple des musées techniques et scientifiques ou du journalisme scientifique et technique.